



**2023 DSOL 13** : Subventions 146 500 euros à 15 associations et avenants avec 8 d'entre elles pour leurs actions inclusives en direction des personnes en situation de handicap.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

La politique parisienne en matière de handicap, d'inclusion et d'accessibilité universelle, encourage les initiatives associatives favorisant le soutien, l'implication et la participation à la vie de la cité des personnes en situation de handicap. Ainsi, l'inclusion nécessite d'offrir à ce public l'usage réel et concret des dispositifs et la capacité d'investir au quotidien la ville dans toute la richesse des activités qu'elle met à disposition.

Le présent projet de délibération permet de contribuer à la réalisation de ces objectifs, en proposant d'accorder des subventions pour un montant total de 146 500 euros aux associations ci-dessous, qui favorisent l'inclusion des personnes en situation de handicap.

L'association **Action Passeraile**, créée en 2003, propose de lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap moteur ou visuel, de développer le lien social et de sensibiliser les parisiens au handicap. Elle propose à des personnes en situation de handicap un accompagnement individuel à des rendez-vous (médicaux, administratifs...) ou à des sorties, grâce à un réseau actif de 70 bénévoles formés. En 2022, l'association a accompagné plus de cent bénéficiaires inscrits et réalisé près de 500 accompagnements à l'extérieur.

Action Passeraile intervient également pour accueillir et accompagner le public en situation de handicap lors d'événements tels que les Journées Européennes du Patrimoine, Nuit Blanche ou la Nuit du Handicap. Par ailleurs, l'association représente les personnes en situation de handicap au sein d'instances telles que la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) de la MDPH de Paris, et mène des actions de sensibilisation au handicap. Ses locaux sont situés 75 rue Claude Decaen dans le 12<sup>e</sup> arrondissement.

L'association **Advocacy Paris Ile-de-France**, créée en 2002, a ouvert l'Espace Convivial Citoyen, reconnu Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM). Ce lieu, aujourd'hui situé 46 rue Bichat dans le 10<sup>e</sup> arrondissement, est un espace de reconstruction axé sur la prise en charge, par les personnes en situation de handicap elles-mêmes, de leurs difficultés. Ainsi, elles co-

gèrent un lieu-projet ouvert, peuvent prendre des initiatives, rompre leur isolement, et gagner en confiance en soi dans un esprit d'autogestion. Elles peuvent participer à différents ateliers : sorties culturelles, ateliers créatifs, animations favorisant l'expression libre ou la discussion philosophique, séances bien-être. Environ 200 personnes fréquentent le lieu. L'association organise également une action d'aide à l'accès aux droits qui propose un accompagnement individuel par des bénévoles formés. 350 personnes ont bénéficié de ce service en 2022. Enfin, l'association, qui est à l'initiative d'un réseau de « pair advocacy », propose une formation en présentiel ou à distance. 16 participants en ont bénéficié en 2022.

**L'Association de Gestion des Appartements Temporaires (AGATE)**, créée en 2003, a pour mission de proposer un logement et d'assurer l'intermédiation locative pour des personnes présentant des troubles psychiques, confrontées à un problème d'hébergement et d'insertion. En aidant ces personnes à assumer la gestion de leur logement durant la période qui leur est nécessaire, AGATE participe à leur réinsertion dans la vie sociale. AGATE travaille en partenariat avec les équipes de soins et les équipes d'accompagnement social de plusieurs hôpitaux au titre de la réinsertion par le logement des personnes présentant des troubles psychiques. Pour ce faire AGATE dispose de 40 appartements de transition, qui permettent d'accueillir 68 personnes (Paris et Val-de-Marne). En ce qui concerne Paris, AGATE dispose de 29 appartements, qui permettent d'accueillir 47 résidents parisiens, usagers des pôles de psychiatrie de Paris couvrant les arrondissements de Paris Centre, 11e et 12e. Les 40 logements mis à disposition des bénéficiaires sont loués à des bailleurs sociaux, institutionnels, ou privés.

**L'Association nationale pour la promotion et le développement de la Langue française Parlée Complétée - ALPC**, située dans le 15e arrondissement, existe depuis 1980. Elle a notamment pour missions d'initier et former toute personne intéressée par le code LPC (Langue Parlée Complétée), de faire connaître, développer et promouvoir ce code. Le code LPC est un outil qui complète la lecture sur les lèvres. Il permet aux personnes sourdes de recevoir confortablement – dans toutes les circonstances de la vie – le français oral dans le strict respect de la phonologie, de développer une lecture labiale optimale et de compléter leurs perceptions auditives. Il favorise l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des bénéficiaires. L'association assure des actions d'information, de promotion et de formation au code LPC auprès des jeunes et parents d'enfants sourds, des professionnels de la surdité et des établissements d'enseignement. Les formations sont dispensées au siège ou à distance. L'association organise également des stages d'été ou des « week-ends codés ». Le stage d'été, qui a pu être organisé fin août 2022, a rassemblé plus de 200 participants. L'association anime également un pôle scientifique (partenariats, conférences...), un pôle communication (site internet...) et un pôle représentation (rôle de plaidoyer notamment au sein du CNCPPH).

L'association **Art'Sign** a pour objectif de favoriser l'inclusion des personnes sourdes en facilitant leur accès à la culture et à l'information . Elle réalise des productions artistiques bilingues (français oral / LSF) et organise des événements culturels et festifs qui favorisent les rencontres et les échanges entre sourds et entendants. Elle propose deux projets en 2023. D'une part, l'action « L'info, c'est clair pour et avec les jeunes » se poursuit. Cette action vise à réaliser des supports thématiques pédagogiques accessibles sur l'actualité. Elle est destinée, notamment, aux collégien-ne-s scolarisés à l'Institut National des Jeunes Sourds (5e). Cette action a pour objectif de combler le manque de supports pédagogiques sur l'actualité adaptés aux collégiens et lycéens sourds. Les supports sont créés avec les jeunes et l'équipe pédagogique. Une campagne de communication permet aux jeunes en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire d'avoir accès aux vidéos en LSF, accessibles en ligne.

En 2023, l'association organisera également une journée de rencontres et d'échanges autour de la langue des signes entre sourds et entendants, au sein de l'Institut National des Jeunes Sourds (5e). L'évènement « Jour de fête à Sourdland », qui a lieu tous les deux ans, se tiendra cette année le samedi 7 octobre 2023. Le précédent, qui s'était tenu en octobre 2021 avait rassemblé près de 1 500 personnes. Cette année, l'évènement propose un salon du livre, des lectures bilingues animées par les différents acteurs des pôles sourds des bibliothèques parisiennes, des conférences en présence d'écrivains, un spectacle pour enfants, un goûter festif, une fresque collective ainsi que des jeux et stands ludiques.

**L'association Championnet** gère plusieurs établissements, dont l'ESAT Ménilmontant (20e), qui accueille plus de 150 travailleurs handicapés. Cet ESAT a construit son identité autour du travail artistique et artisanal, notamment avec un pôle artistique connu et reconnu dans le monde de l'Art brut contemporain. En 2011, l'association a ouvert le Café Championnet situé 16 rue Georgette Agutte (18e). Ce café-restaurant-galerie, tenu par des travailleurs en situation de handicap encadrés par une équipe de professionnels, sert également de vitrine permettant de présenter les objets d'artisanat réalisés par les travailleurs des ateliers de l'établissement. Afin de sensibiliser au problème du handicap mental et rendre plus visible auprès du grand public la richesse du travail réalisé, l'association organise de nombreux évènements festifs et culturels destinés à faire se rencontrer les travailleurs en situation de handicap et le grand public. Pour 2023, l'association souhaite poursuivre ses actions et organiser des évènements et manifestations tout au long de l'année, dans le but de sensibiliser un large public au monde du handicap et à l'Art Brut, et de favoriser l'inclusion sociale des travailleurs de l'ESAT : marché solidaire, portes ouvertes des artistes de Ménilmontant en septembre, portes ouvertes et marché de Noël de l'établissement en décembre... Ces manifestations se tiennent essentiellement dans les 18e et 20e arrondissements.

L'association **Comme les Autres** est située à La Ruche, 24 rue de l'Est dans le 20<sup>e</sup> arrondissement. Elle accompagne le parcours de reconstruction de personnes devenues handicapées après un accident. Elle propose un accompagnement individuel global, en permanence dynamisé par des activités collectives et à sensations fortes. L'association a conçu une approche innovante de l'accompagnement social. Le module type d'accompagnement se déroule comme suit : après avoir participé à un séjour-aventure sportif qui agit comme une piqure d'adrénaline, les bénéficiaires sont accompagnés individuellement par un travailleur social avec un projet personnalisé (lien social, mobilité, logement, emploi, sport...), ponctué d'activités collectives de proximité pour favoriser autonomie et lien social. Spécialisée dans l'organisation d'expéditions et d'aventures sportives pour des personnes en situation de handicap, l'association souhaite démontrer aux personnes récemment accidentées mais aussi à l'ensemble de la société, qu'avec une préparation adaptée et une mobilisation de ressources efficace, de nouveaux horizons de vie et de reconstruction tant physique que psychologique peuvent s'ouvrir pour les personnes en situation de handicap. En 2022, l'association a accompagné 39 personnes, organisé trois séjours aventure- sportifs en Ile-de-France (karting, kayak, plongée...) et 38 activités collectives de proximité (activités de loisirs, rencontres thématiques, événements de sensibilisation au handicap...).

L'association **Femmes pour le dire, femmes pour agir - FDDA**, située dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, a été créée en 2003. Elle a pour but l'intégration des personnes en situation de handicap et plus particulièrement des femmes, dans la vie de la cité et de l'entreprise, et leur accès à la culture. L'association s'est fixé pour objectifs de promouvoir leur insertion dans la société et de les accompagner dans les différentes étapes de la vie.

Partant du constat que les femmes handicapées sont particulièrement exposées aux violences, physiques, sexuelles ou verbales, l'association a mis en place, en 2015, le dispositif Écoute Violences Femmes Handicapées. Il s'agit d'une plateforme d'écoute, d'orientation et d'accompagnement social, juridique et psychologique de femmes handicapées victimes de violences et de maltraitance. Elle est animée par des bénévoles formées à l'écoute bienveillante. En outre, une avocate, une assistante sociale et une médiatrice bénévoles assurent une permanence juridique et sociale. Par ailleurs, l'association organise de nombreuses actions de sensibilisation. En 2022, FDDA a reçu plus de 220 appels sur la plateforme d'écoute. L'association a assuré plus de 160 rendez-vous pour une aide administrative, juridique, sociale, ou psychologique.

L'association **Handinamik**, située dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, a été créée en 2015. C'est une association parisienne de proches de jeunes adultes en situation de handicap mental et cognitif. Elle a pour but d'offrir à ces jeunes des occasions de se retrouver ensemble et avec d'autres jeunes non handicapés lors de soirées festives, de sorties, et de

week-ends "sans les parents" avec accompagnateurs. L'ambition de l'association est de permettre à ces jeunes d'avoir des loisirs comme tous les autres jeunes de leur génération. L'association est passée de 57 adhérents en 2016 à 163 en 2022. Depuis 2016, l'association organise des soirées festives qui rassemblent plus d'une centaine personnes. Les jeunes de l'association sont très en demande de "faire la fête" mais peu de lieux y répondent. La plus grande attente concerne aussi le réveillon du 31 décembre, la plupart des jeunes en situation de handicap le passant avec leurs parents, voyant leurs frères et sœurs sortir entre amis. L'association organise également des sorties culturelles et de loisirs, des week-ends et séjours adaptés... Les activités sont proposées dans le cadre d'un Conseil des Jeunes : les jeunes en situation de handicap sont pleinement associés au choix des activités. En 2022, l'association a proposé une vingtaine d'événements : soirées festives, sorties de loisirs, culturelles, spectacles, séjours...

L'association **Le Livre de L'Aveugle** a pour but de mettre à la disposition des enfants et adultes aveugles des documents transcrits et édités en braille, utiles à leur scolarité, leurs études et, éventuellement, à l'exercice de leur profession. L'association est agréée par l'Éducation nationale. Elle met à disposition des jeunes aveugles scolarisés, du cours préparatoire à la classe de terminale, les manuels scolaires et les documents pédagogiques utilisés par leurs camarades voyants mais transcrits et adaptés en braille.

Plus de 77 élèves parisiens bénéficient des livres transcrits par la cinquantaine de transpositeurs opérationnels de l'association qui produit plus de 960 volumes à destination de particuliers et plus de 2300 volumes pour des établissements scolaires. En outre, l'association dispose d'un site Internet et d'une base de données adaptée pour la mise à jour de son catalogue parascolaire. L'association poursuit la modernisation de ses modes de production et le développement de nouvelles stratégies (livres en gros caractères, audiodescription, fichiers numériques...). L'association dispose actuellement de 15 personnes formées à l'audiodescription, en mesure de proposer environ 700 audiodescriptions. Elle a initié un projet d'application répertoriant toutes les œuvres d'art déjà décrites par l'association.

L'association **Les auxiliaires des aveugles**, située dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, a été fondée en 1963. Elle a pour mission de mettre en contact des personnes aveugles ou malvoyantes avec des bénévoles afin de les guider dans leurs déplacements et de les accompagner dans la vie quotidienne. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30, une permanence téléphonique permet d'accueillir et d'orienter les personnes en situation de handicap. A Paris, l'association met en relation 700 bénéficiaires parisiens avec plus de 500 bénévoles disponibles et aptes à les aider dans l'exécution de tâches qu'elles ne pourraient effectuer seules. Les bénévoles réalisent différents types d'accompagnements : pour des courses, visites médicales, promenades, sorties culturelles et sportives, accompagnements en gares ou aéroports, visites à domicile et lectures (courriers reçus ou autres), aide aux étudiants lors des examens...

En 2022, l'association a également organisé des programmes réguliers d'activités culturelles (théâtre, concerts, visite de musées...) et sportives (randonnées pédestres et cyclisme avec la STAARP – Section tandem des auxiliaires des aveugles de la région parisienne), ainsi que des séjours de vacances en France.

L'association **Mobile En Ville** est située dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Elle a pour but de promouvoir l'accessibilité des villes aux usagers à roulettes (rollers, fauteuils roulants, trottinettes, poussettes...). Elle apporte son expertise en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, de la voirie, des transports et des commerces, à des organismes tels que la RATP, la SNCF ou des organisateurs sportifs et culturels. Son action intitulée vivre ensemble permet de générer une dynamique de loisirs autour des déplacements à roulettes en proposant notamment des randonnées et des sorties en roller/fauteuil. Des moments conviviaux sont également programmés, permettant de rompre l'isolement et de favoriser le lien social. L'association propose également des actions de sensibilisation.

En 2022, l'association a organisé une randonnée roller/fauteuil mensuelle, et a participé à différentes courses mixtes : course pour la recherche sur la sclérose en plaques, les 6 heures de Paris, marathon de Berlin... Elle a réalisé plusieurs actions de sensibilisation au handicap au sein d'établissements scolaires, d'entreprises privées, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Elle a également proposé une action de sensibilisation dans le cadre du Mois parisien du handicap (intervention Place des droits de l'enfant dans le 14<sup>e</sup> arrondissement, le 16 juin 2022).

L'association **La Parole aux Sourds**, dont les locaux sont situés 23 rue Nicolaï dans le 12<sup>e</sup> arrondissement, a été créée en 2009. Elle a pour but de promouvoir la production de contenus en langue des signes afin de permettre l'accès aux savoirs, à la connaissance, à la culture des personnes sourdes ou malentendantes. L'association propose différentes actions.

Elle organise une permanence d'aide administrative : en 2022, cette offre a répondu à une demande forte, pour atteindre jusqu'à 14 heures de rendez-vous par semaine, auprès de plus de 400 usagers. L'association a également poursuivi son action de création de contes éducatifs en langue des signes diffusés sur internet et présentés dans les écoles et médiathèques (environ 250 participants). Elle mène également des actions de sensibilisation : en 2022, l'association a organisé 22 actions dans des établissements scolaires (primaire et collège) et médiathèques, soit deux par mois. La Parole aux sourds organise également des événements conviviaux favorisant la rencontre entre personnes sourdes et entendants. Enfin, en 2022, l'association a créé sa propre maison d'édition, « Édisourdes », sur les thèmes de la surdité, et édité sa première brochure sur le thème de la langue des signes française.

L'association **Promotion de l'Accessibilité et de la Conception pour Tous - PACT**, créée en 2013, a pour but d'agir pour la promotion de l'accessibilité, quel que soit la situation ou l'âge. Elle met en place des moyens d'information et de communication pour promouvoir le concept de l'accessibilité pour tous, et facilite le partage, la valorisation, le développement de connaissances dans le domaine de l'accessibilité et de la conception pour tous. L'association organise notamment des rencontres entre les professionnels, les experts, les spécialistes, les collectivités territoriales et tous ceux qui travaillent, s'intéressent et s'interrogent sur la question de l'accessibilité. Ces rencontres de l'accessibilité se tiennent à la Maison de Victor Hugo, dans le 4e arrondissement.

En 2022, l'association a organisé quatre rencontres sur différentes thématiques : Processus électoral et handicap ; Habitat et autonomie ; Art, cultures, sports pour tous ; et Recherche et développement en accessibilité et autonomie. Chaque rencontre réunit généralement plus d'une centaine de participants. En 2023, l'association PACT fêtera ses 10 ans. Au cours de ces dix ans, l'association a organisé 43 conférences sur différentes thématiques de l'accessibilité de tous les composants de notre environnement de vie. Près de trois mille personnes ont participé au moins une fois à ces rencontres.

L'association **Tous Pour l'Inclusion – TouPI**, située dans le 10e arrondissement, a été créée en 2013. C'est une association de parents d'enfants et adultes ayant un handicap cognitif (autisme, déficience intellectuelle, troubles des apprentissages, TDAH). Cette association vise à favoriser l'inclusion des personnes handicapées et de leurs familles, en les accompagnant dans leurs démarches et en les informant sur leurs droits, mais aussi en les représentant auprès des pouvoirs publics. Elle met en œuvre différentes actions. Elle assure un accompagnement des familles dans leurs démarches : 920 familles, principalement franciliennes, dont une centaine parisienne, ont été accompagnées en 2022. Les demandes concernent la scolarisation, la complétude des dossiers administratifs, les droits. TOUPI propose aux familles des formations en vidéo-conférence (webinaires), pour les outiller pour mieux gérer le quotidien avec leur enfant handicapé, et les former sur leurs droits. En 2022, 6 webinaires se sont tenus sur des thématiques comme la scolarisation et l'orientation des enfants avec handicap, l'accès aux droits. Environ 300 personnes ont assisté à ces formations. L'association informe régulièrement les familles via son site web et sur les réseaux sociaux (plus de 10 000 abonnés). TOUPI met en place des groupes de parole et des cafés parents, qui permettent aux familles de se rencontrer et d'échanger sur des problématiques communes. L'association mène également une mission importante de représentation et de défense des droits des usagers. Elle siège dans différentes instances locales et nationales .

Compte tenu de l'intérêt des dispositifs présentés en direction des personnes en situation de handicap, je vous propose d'attribuer des subventions pour un montant total de 146 500 euros pour l'année 2023 à 15 associations et de signer un avenant à convention avec 8 d'entre elles :

- Action Passeraile : 30 000 euros ;
- Advocacy Paris – Ile-de-France : 13 000 euros ;
- AGATE : 25 000 euros ;
- Association nationale pour la Langue française Parlée Complétée - ALPC : 9 000 euros ;
- Art'Sign : 5 000 euros ;
- Association Championnet : 5 000 euros ;
- Comme les autres : 12 000 euros ;
- Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - FDFA : 10 000 euros ;
- Handinamik : 2 000 euros ;
- La Parole aux Sourds : 10 000 euros ;
- Le livre de l'Aveugle : 3 500 euros ;
- Les Auxiliaires des Aveugles : 5 000 euros ;
- Promotion de l'Accessibilité et de la Conception pour Tous - PACT : 7 000 euros ;
- Mobile en ville : 5 000 euros ;
- TouPI – Tous Pour l'Inclusion : 5 000 euros ;

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

**La Maire de Paris**